

Procès-verbal de la séance du comité de Lapins de race Suisse, du mercredi, 11.05.2016, à 14 heures, à la salle de conférence du Zofinger Tagblatt, Henzmannstrasse 20, 4800 Zofingue

Sont présents : Peter Iseli, président, Monika Wenger, Joseph Rey-Bellet, Markus Durrer, Emil Buser, Astrid Spiri et Stefan Röthlisberger.

P. Iseli salue tous les membres du comité. Tous ont reçu préalablement l'ordre du jour. Aucune modification de l'ordre du jour n'est demandée.

1. Approbation du PV : Le PV de la séance du comité du 11.03.2016 est accepté sans remarque et les remerciements sont adressés à la rédactrice, M. Wenger, et au traducteur, J. Rey-Bellet.

2. Rapports succincts des ressorts :

a) Président : P. Iseli informe qu'un successeur pour le président du tribunal de la fédération démissionnaire, Heinz Fröhlich, s'est présenté le 30.04.2016 à la séance du comité de Petits animaux Suisse. Le comité de Petits animaux proposera Dieter Haas à l'AD.

b) Finances : M. Durrer remet à tous un exemplaire du rapport des vérificateurs de la BDO. Il demande si le comité souhaite que la CPP de l'an prochain se déroule à nouveau à Nottwil. Tout le monde est d'accord. A. Spiri a envoyé les factures pour l'exposition de Metz au mois de janvier à tous les exposants. Malgré sommation, 6 d'entre eux n'ont pas réglé encore la facture. Il a paru, de manière erronée, dans la Tierwelt, que Lapins de race Suisse, prend à sa charge les frais d'autopsie concernant la maladie hémorragique virale du lapin. Il est stipulé dans le règlement que Lapins de race Suisse paye les frais jusqu'à CHF 150.00 par cas. La plupart des frais ne s'élèvent pas au-delà de ce montant qui est prélevé du fonds spécial. Un éleveur a demandé à M. Durrer si la perte des bêtes est également prise en charge. Il ressort du règlement des subventions et indemnités que, dans les cas d'épizooties, Lapins de race Suisse, verse le montant équivalent à un lot. Lapins de race Suisse ne paye que sur demande et présentation du rapport attestant la maladie hémorragique virale du lapin.

c) Commission technique CT et ASEC : Les candidats experts ont tous réussi avec brio l'examen intermédiaire qui a eu lieu le 19.03.2016. 145 experts de 19 pays ont participé, début avril, à la formation continue européenne qui a été parfaitement organisée au Luxembourg. La CT et l'ASEC souhaitent la formation d'un, voire 2 nouveaux experts au niveau européen. Combien d'experts formés au niveau européen faut-il en Suisse ? Est-ce qu'en 2018 tous les experts suisses formés au niveau européen auront-ils la possibilité de fonctionner ? Pour les préjugements en Suisse il y a suffisamment d'experts formés au niveau européen. S. Röthlisberger propose la formation interne en Suisse d'éventuels experts intéressés qui pourraient ensuite faire le déplacement en intégrant l'équipe responsable du déplacement des bêtes inscrites à la prochaine exposition européenne au Danemark en 2018.

d) Expositions : E. Buser a remis directement les modifications du programme d'expositions au programmeur.

e) Jeunesse / Europe : La commission « Membres » a été dissoute. R. Wermuth est responsable de tout ce qui concerne la jeunesse. Les divisions gardent toutefois leur autonomie.

3. Invitations : La liste des délégations est mise à jour.

4. Correspondance : P. Iseli a aidé le vétérinaire cantonal de Schaffhouse au sujet d'un cas de protection animale à l'aide des boutons de tatouage. Il indique que le versement supplémentaire de Petits animaux Suisse a été trop conséquent et que déduction sera faite pour cette année. Il rappelle que ce versement ne se fait pas au prorata des membres mais est divisé en 4 parts égales. M. Durrer a déjà reçu ce versement supplémentaire. Fiona Müller, étudiante, qui a déjà participé à la CPP, fait une demande d'aide financière pour son travail de Bachelor. Elle a déjà une formation de courtpointière et de design. Elle confectionne sa propre collection avec des fourrures de lapin et serait prête à participer activement à l'exposition commune de Fribourg en 2018. Le comité est d'avis que cette demande doit être adressée directement à Couture sur peaux Suisse. P. Iseli fera le nécessaire.

5. AD du 11.06.2016 à Weinfelden : L'invitation avec les documents a été envoyée par courrier B le 06.05.2016 aux sections, fédérations cantonales et clubs (815 adresses avec 853 cartes de vote). E. Buser et A. Spiri s'occuperont du bureau. Les personnes sont désignées pour les divers points de l'ordre du jour. Le comité présentera les trois offres, celle Gilles Python incluse, et ce sont les délégués qui éliront l'organe de révision. Les membres n'ont pas de question au sujet du rapport de la révision restreinte des comptes annuels de la BDO que chaque membre a reçu préalablement. M. Durrer a élaboré le budget 2017 avec une contribution financière de 15 % aux clubs. Des membres seront proposés à l'AD comme membres d'honneur. Le comité décide de modifier la répartition de la contribution financière en abaissant à 40 % de la somme totale la répartition égale pour tous les clubs et en augmentant à 60 % de la somme totale la répartition selon le nombre de membres par club. A ce jour ce sont 22 membres d'honneur qui se sont inscrits pour l'AD et 9 se sont excusés.

6. Santé et protection des animaux : J. Rey-Bellet n'a plus eu connaissance de nouveaux cas de la maladie hémorragique virale du lapin depuis ceux survenus à Zurich et en Valais. Il orientera avec P. Iseli sur le site internet et dans la Tierwelt tout prochainement. Lapins de race recommande de vacciner les lapins contre le variant 2 et d'annuler les expositions dans les régions concernées. Pour l'instant, le vétérinaire doit faire une demande d'importation extraordinaire auprès de l'IVI pour se procurer le vaccin. Le vaccin actuel s'appelle FILAVAC VHD K C + V. En France il est disponible depuis le 29.09.2015 (gilbert.magand@filavie.com) . Il protège contre la forme classique et le variant 2. Le comité souhaite que ce vaccin soit disponible en Suisse également, par exemple chez Provet AG. Les expositions de lapins ont été interdites dans le canton de Zurich par le vétérinaire cantonal jusqu'à nouvel avis. En Valais les expositions d'avril et mai ont également été annulées. Il faut renoncer à entrer en contact avec les installations concernées. Le comité continuera à informer ses membres et exige le respect total des directives des autorités compétentes et des recommandations de Lapins de race Suisse. La Protection des animaux Suisse a distribué un flyer avec la recommandation de ne plus visiter les expositions et a adressé à tous les présidents des fédérations cantonales et des clubs une lettre au sujet de l'application de l'ordonnance de l'OSAV pour la pratique de l'élevage. Petits animaux Suisse a répondu par écrit et proposé une rencontre.

7. Annonces dans la Tierwelt : Presque tous les responsables d'éleveurs de petits animaux ont reçu une lettre avec demande de participer au jubilé de la Tierwelt en finançant une annonce publicitaire dans l'édition du jubilé. Les présidents de toutes les divisions sont unanimes d'y participer. P. Iseli est aussi pour mais souhaite l'avis du comité qui refuse par une voix pour et 3 votes contre car il ne voit pas le bénéfice que pourrait en retirer ses membres.

8. Proposition Walter Gloor : W. Gloor demande une participation financière pour 50 espaces de retrait pour les cages d'expositions. Le comité est d'accord de participer aux frais à la hauteur de 25 % et la condition que ces cages d'expositions pour les champions soient mises à disposition gratuitement pour l'exposition commune 2018 à Fribourg.

9. Projets : Aucun projet pour le concours « Détention de lapins » n'a été présenté pour l'instant. Il faut développer le concept du Newsletter. A. Spiri souhaite informer nos membres au sujet de la VHD et l'AD avec le Newsletter. Selon l'évolution de l'association pour la préservation des races suisses, il faudra s'investir et en assurer la pérennité. Il faudra le faire en étroite collaboration avec les autres divisions. P. Iseli a une idée pour optimiser la collaboration entre les clubs et Couture sur peaux Suisse. Il la soumettra prochainement. Comme division, nous avons également une responsabilité envers Couture sur peaux Suisse. P. Iseli, M. Wenger et M. Affolter prépareront les documents pour le cours de formation pour préposés. Ces documents seront une grande aide pour l'organisateur de ces cours. Les documents existent déjà mais doivent encore être finalisés. Trois séances à cet effet sont au programme. Seul un stick sera remis aux responsables du cours. Il est prévu que la commission technique contrôle ces documents. P. Iseli souhaite que ces documents soient disponibles pour les cours dès automne de cette année. Il informe aussi que le projet « Clapier pour les écoles » est sur la bonne voie et que certains documents doivent être affinés encore.

10 Rédacteurs à la Tierwelt : P. Iseli a eu un entretien récemment avec Simon Koechli. Dès à présent, S. Röthlisberger et P. Iseli pourront donner le bon à tirer pour les articles de la Tierwelt et le Kleintierzüchter en lien avec Lapins de race Suisse. Il faudra recruter de nouvelles personnes pour assurer les articles spécifiques à l'activité de l'élevage de lapins de race.

11. Comité Lapins de race Suisse 2018 + : Ce point de l'ordre du jour est repoussé à la prochaine séance.

12. Petits animaux Suisse 18 : E. Buser a participé à la séance du comité d'organisation du 10.05.2016. Les membres du CO et des groupes de travail ont été présentés. G. Python a mis en évidence tout ce qui a été réalisé jusqu'à présent. L'attribution provisoire prévoit 4000 lapins mâles, 1600 volailles, 2500 pigeons, 300 pigeons voyageurs, 2000 oiseaux d'agrément, 100 cochons d'Inde et quelques chèvres naines. P. Iseli souhaite que les membres du comité réfléchissent à la présentation de Lapins de race Suisse à cette grande manifestation.

13. Liste des suspens : Elaborer une affiche avec les champions de Sempach. La liste est mise à jour continuellement.

14. Divers : Les prochaines échéances sont : AD à Weinfelden le samedi, 11.06.2016 et séance du comité, samedi, 23.07.2016 à 13 heures 30.

A 18 heures 15, le président clôt la séance et remercie tous les membres pour la participation active.

Mülchi / Rüscheegg / Savièse, le 11.05.2016

Le président : Peter Iseli

La rédactrice : Monika Wenger

Le traducteur : Joseph Rey-Bellet